

Briançon, le 18/01/2024

Nos réf. SG/07

Contacts	Sandrine GAUVRIT	s.gauvrit@cci05formation.fr - Tél. 04.92.21.27.33
-----------------	------------------	--

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait de suivre notre stage **Autonomie et sécurité dans le déplacement en raquettes à neige**, que nous organisons **du 11 au 15 mars 2024**, et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-joints :

- 1 programme pédagogique
- 1 planning prévisionnel
- 1 devis des frais de formation
- 1 memento sur le métier d'Accompagnateur en Montagne et le cursus du DE AEM
- 1 dossier d'inscription
- 1 questionnaire sur votre expérience Montagne Enneigée

Public concerné

Toute personne souhaitant débiter, compléter ou finaliser sa liste de randonnées exigée par le CNSNMM, en vue de l'inscription à l'examen PROBATOIRE du DE d'Accompagnateur en Montagne.

Prérequis

Suivre notre préparation nécessite d'être bien préparé à l'effort physique et exige de se conformer à une hygiène de vie de sportif.

Comment vous inscrire ?

En nous envoyant :

- le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété** (avec photo)
- le questionnaire sur votre expérience Montagne Enneigée**
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la raquette à neige**

Date limite d'inscription : **29 février 2024.**

Transport & Hébergement

CCI Hautes Alpes Formation n'assure pas le transport des stagiaires sur les sites d'entraînement. Vous aurez donc à vous organiser pour vous rendre sur les terrains d'exercices.

Les personnes souhaitant réserver un hébergement peuvent contacter :

- le Centre Sportif d'Altitude de Briançon au 04.92.20.17.60 ou au 06.07.27.36.21 – secretariatcippa@gmail.com
- l'association ARCHIPEL qui propose des hébergements dans la vallée et à Briançon. Pour réserver, merci de contacter Emeline au 09 73 87 20 23 - reservation@archipel-fr.com
- France Services pour obtenir la liste des logements chez les particuliers en les contactant au 04 92 45 45 85 ou par mail franceservices@ccbrianconnais.fr

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Centre et à nos formations et vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Delphine TEYSSOT
Responsable Formation

Date de mise à jour : 10/01/2024

Sécurité dans le déplacement en raquettes

Acquérir les éléments de base en matière de sécurité permettant l'autonomie dans le déplacement en raquettes à neige, en vue de préparer les prérequis hivernaux de la liste de randonnées exigée pour le probatoire du Diplôme d'Etat d'accompagnateur en moyenne montagne.

Dates

Du 11 au 15 mars 2024
Inscriptions à partir mi janvier 2024

Durée

35h - En présentiel

Tarifs

392 € - FORMACODE : 15410

Lieux

BRIANÇON

Contact

Sandrine GAUVRIT
04 92 21 56 17
s.gauvrit@cci05formation.fr

Référent Handicap

Aurélie THAVEAU
06 49 48 72 57
a.thaveau@cci05formation.fr

Modalités d'accès

Sur dossier d'inscription

Blocs de compétences

Aucun

Équivalence

Aucune

Passerelles

Aucune

Suite de parcours

DE Accompagnateur en montagne

Aller plus loin

Renseignements sur le cursus d'AEM sur le site internet du CNSNMM:
www.cnsnmm.sports.gouv.fr

Publics

Tout public ayant une excellente condition physique et sportive et souhaitant s'inscrire à l'examen probatoire d'accompagnateur en moyenne montagne organisé par le CNSNMM (Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne) de Prémanon.

Objectifs

- Contribuer ou finaliser sa liste de prérequis obligatoire en vue de l'inscription au probatoire du DE d'accompagnateur en moyenne montagne.
- Acquérir les connaissances de base pour une pratique de la raquette à neige en sécurité et en autonomie.

Pré-requis

Avoir commencé la liste des randonnées obligatoires.

Etre âgé de 18 ans minimum.

Avoir une excellente condition physique et sportive.

Programme

Contenu

- Matériel spécifique et conditions d'utilisation
- Nivologie : notions de base
- Connaissance du milieu naturel hivernal
- Faune, avifaune
- Coupe stratigraphique
- Méthodes d'aides à la prise de décision
- Lecture de paysage
- Notion d'orientation
- Sécurité
- Utilisation du DVA (détecteur de Victimes d'Avalanches)

Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance de cours théoriques en salle et de mise en situation pratique et observation sur le terrain. Travail en groupe, partage d'expériences.

Encadrement

- Formateurs accompagnateurs en moyenne montagne diplômés en activité, spécialisés et expérimentés dans la préparation à l'examen d'AEM.

Suivi et évaluation

- Attestation de formation.

Débouchés

Accompagnateur en montagne

Les +

- Conseils sur la réalisation de la liste de randonnées, sur l'examen probatoire et sur sa préparation.

Autonomie et sécurité dans le déplacement en raquettes à neige

Formateur : Patrick MORILLON, accompagnateur en montagne - T. 06 74 20 87 06 / Valentin FOURNIER, accompagnateur en montagne - T.06 08 73 72 63

	Lundi 11 mars 2024	Mardi 12 mars 2024	Mercredi 13 mars 2024	Jeudi 14 mars 2024	Vendredi 15 mars 2024
HORAIRE	SALLE	TERRAIN	TERRAIN	TERRAIN	TERRAIN + SALLE
08:30 - 09:00	Accueil CRET	<p>HORAIRE à déterminer la veille. * Rando sur le terrain - Massif des Cerces - Cote plaine/ évolution en groupe ou en individuel / prise de décision / faire sa trace - orientation / techniques recherches DVA en pratique / déjeuner sur le terrain</p>	<p>HORAIRE à déterminer la veille. * Rando sur le terrain - Mélézin / Faire sa trace / cas concrets accident / prises de décision / déjeuner sur le terrain</p>	<p>HORAIRE à déterminer la veille. * Rando sur le terrain - Secteur des Cerces / conduite à tour de rôle & prise de décision / Faire un abri en neige / déjeuner sur le terrain</p>	<p>HORAIRE à déterminer la veille. * Rando sur le terrain - Secteur Izoard / conduite à tour de rôle & prise de décision / coupe stratigraphique / pose main courante / déjeuner sur le terrain</p>
09:00 - 09:30	Apports théoriques en salle, vérification du matériel / équipement / Conseils généraux sur la préparation de la liste de randonnées exigée par le CNSNMM / Bibliographie / le BNA/BERA				
09:30 - 10:00					
10:00 - 10:30					
10:30 - 11:00	Préparation d'une course hivernale : notions de base (carte, itinéraires, les erreurs à ne pas connaître, les applis...)				
11:00 - 11:30					
11:30 - 12:00					
12:00 - 12:30					
12:30 - 13:00					
13:00 - 13:30					
13:30 - 14:00	techniques de recherche DVA (théorie) / les méthodes d'aides à la prise de décisions / gestion d'un accident - mise en place d'une DZ / Notions sur les pièges de l'inconscient / projection DVD base nivologie				
14:00 - 14:30					
14:30 - 15:00					
15:00 - 15:30					
15:30 - 16:00					
16:00 - 16:30					
16:30 - 17:00					
					Retour d'expérience Bilan - Fin de stage

CCI 05 Formation - centre de formation - 36 av. de la république - 05100 Briançon - Tél. 04.92.21.27.33 - contact@cci05formation.fr - www.cci05formation.fr

(*) Les journées peuvent débuter plus tôt en fonction des conditions nivo météo

Planning prévisionnel susceptible de modification

DEVIS – frais de formation

Autonomie et sécurité dans le déplacement en raquettes à neige	
Période de Formation	11 au 15 mars 2024
Durée en heures	35 heures
Lieu de formation	BRIANÇON

Description des Frais en Euro			
« TVA non applicable – Art 293 B du Code Général des Impôts »			
Désignation	Qté	P.U. Net	Montant
Frais pédagogiques *	35 h	11.20 €/h	392 €
*Ces frais ne comprennent pas : le transport, l'hébergement et la restauration			
Total			392 €

Devis délivré à Briançon, le 10 janvier 2024, pour valoir et servir ce que de droit.
(Tarifs et informations mentionnées valables jusqu'au 15 mars 2024)

Diplôme d'Etat Accompagnateur en Montagne

Janvier 2024

Qu'est ce que le métier d'Accompagnateur en Montagne?

CONTACTS

*C.N.S.N.M.M

Centre National de Ski
Nordique et Moyenne
Montagne

1848 route des Pessettes

Lieu dit Jacobeys

39220 PREMANON

Tél. 03 84 60 78 37

cnsnmm.accueil@ensm.sports.gouv.fr

<http://cnsnmm.sports.gouv.fr>

L'Accompagnateur en Montagne (AEM) est le professionnel de la montagne qui vous guide lors de vos voyages en France ou à l'étranger ou dans vos activités comme la randonnée pédestre, la raquette à neige, le trail, la marche nordique.

L'Accompagnateur en Montagne est un professionnel de la montagne habilité à encadrer ces activités toute l'année et sur un ou plusieurs jours (randonnée, raid, trek...) dans l'univers montagnard en France comme à l'étranger. Il peut présenter aux randonneurs, petits et grands, scolaires et vacanciers, les richesses du milieu naturel traversé (faune, flore, géologie, météorologie....) et aborde également les aspects culturels et humains des massifs parcourus (patrimoine bâti, modes de vie et traditions, histoire et légendes..).

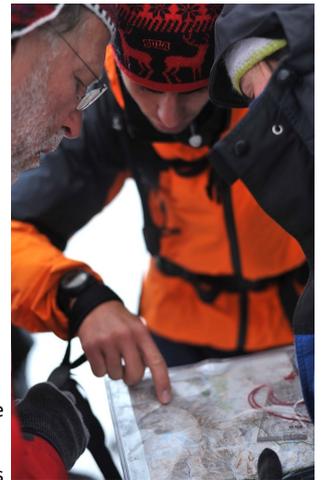
L'AEM doit savoir se vendre et donc faire preuve d'originalité et de diversification dans ses produits. L'AEM peut, par exemple, proposer des randonnées à thème, très prisées du public : découverte du patrimoine culturel, de la gastronomie, parcours

viticole ou encore de l'entraînement sportif en montagne pour des activités telles que la marche nordique ou le trail.

Sociabilité, faculté d'adaptation, curiosité sont les qualités essentielles et nécessaires pour exercer ce métier. A cela s'ajoute une hygiène de vie de sportif indispensable pour travailler au rythme des saisons.

Le métier d'AEM permet d'exercer et de travailler sur l'année, mais il reste pour beaucoup un métier saisonnier.

Pour exercer, il est impératif d'obtenir le Diplôme d'État d'Accompagnateur en Montagne, diplôme délivré par le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne, CNSNMM* et reconnu à l'étranger.



L'emploi ?

Les Accompagnateurs en Montagne sont à 75 % des travailleurs indépendants ou autoentrepreneurs souvent pluriactifs (titulaires d'autres Brevets ou Diplômes d'Etat des champs des sports de nature tels que moniteur de ski alpin ou nordique, pisteur-secouriste, mais aussi acteurs du tourisme : hébergeurs, gardiens de refuge...). Environ 25 % d'entre eux sont salariés de structures d'hébergement ou de réseaux du tourisme et de l'action sociale, de salariés de la fonction publique ou gestionnaires d'entreprise.

Revenus de l'AEM à titre indicatif :

1 800 € net en moyenne pour un accompagnateur salarié.

Pour les travailleurs indépendants, les honoraires sont libres et fixés pour chaque prestation selon l'activité, le massif, le niveau de difficulté, le nombre de participants : de 160 € à 360 € la sortie.

Comment devenir Accompagnateur en Montagne ?

Pour exercer ce métier, il est obligatoire d'être titulaire du **Diplôme d'Etat d'Accompagnateur en Moyenne Montagne**. "Le diplôme d'Etat Alpinisme-Accompagnateur en Moyenne Montagne est un diplôme de niveau 5 attestant, pour tout public, des compétences de son titulaire pour encadrer, conduire, animer, enseigner, entraîner en sécurité des personnes ou des groupes en moyenne montagne, à l'exclusion des zones glaciaires et des zones de rochers, canyons terrains nécessitant pour la progression l'utilisation du matériel ou des techniques de l'alpinisme".

Source : CNSNMM

La formation est organisée et gérée par le CNSNMM*. Avant d'accéder à la formation, composée de l'unité de formation commune à l'ensemble des diplômes de la filière Montagne (FGCMEEESM), de 5 Unités de Formation spécifiques, 2 périodes d'observation et une période de stage en situation professionnelle, il faut réussir l'Examen PROBATOIRE.



L'examen probatoire ?



Les prérequis pour déposer un dossier d'inscription à l'examen probatoire :

- être en excellente condition physique et sportive.
- être âgé de 17 ans révolus au 1er janvier de l'année de l'examen.
- être titulaire de la **liste de randonnées** exigée par le CNSNMM. Cette liste est à déposer sur la plateforme <https://liste-proba-amm.fr/>. Elle peut être réalisée seul ou avec des amis et doit être certifiée exacte sur l'honneur.
- être titulaire du PSC1.

L'examen probatoire a pour but de vérifier votre condition physique, votre maîtrise des techniques d'orientation, votre niveau technique en terrain varié et votre culture montagnarde. Il constitue un test d'entrée dans le cursus de formation.

Un candidat peut se présenter à cet examen 2 fois par an, au printemps, et à l'automne.

L'examen probatoire comprend deux épreuves :

- 1 : un questionnaire portant sur l'environnement montagnard naturel et humain et l'expérience de la vie en montagne.**
- 2 : une épreuve de marche et orientation en terrain varié en montagne, accessible pour les candidats ayant validé la 1ère épreuve uniquement.**

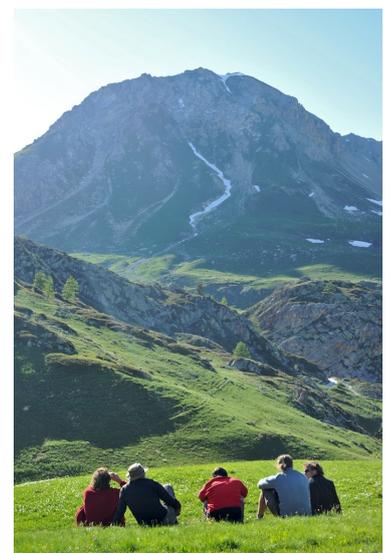
Les inscriptions se font sur internet, via l'interface GEPAF0 MONTAGNE : <http://www.gepafom.fr/jsra/login>, **au moins 2 mois avant la date prévue de l'examen.**

Préparations à l'examen probatoire

Se présenter à l'examen probatoire avec de bonnes chances de réussite nécessite une préparation certaine, entreprise bien en amont de l'examen probatoire.

Notre centre de formation propose des **préparations spécifiques à l'examen probatoire** dont les objectifs sont les suivants :

- Préparation physique et gestion de l'entraînement
- Connaissance de la flore, de la faune et du milieu montagnard. Eléments de géologie et météorologie, nivologie, écologie générale, connaissance du métier
- Exercices de terrain varié
- Bases en nutrition et gestion du stress
- Maîtrise des techniques d'orientation. (cours d'orientation et de cheminement), tests blancs
- Mise en situation professionnelle, conduite de groupe. Sécurité en montagne.
- Examens blancs



Quelle préparation choisir ?

- ◆ **Préparation renforcée** (de mai à septembre), financée par la Région PACA et le Fonds Social Européen pour les demandeurs d'emploi, dans la limite de 9 places sous conditions (nous consulter) pour préparer le probatoire d'automne.
- ◆ **Préparation modulaire** (de mai à septembre) "à la carte", selon vos besoins, votre budget et vos disponibilités : possibilité de suivre une ou plusieurs semaines de formation. Accessible aux candidats inscrits aux probatoires de printemps et d'automne.
- ◆ **Stage intensif** de 5 jours en mai pour acquérir les bases et une méthodologie en course d'orientation pour optimiser ses capacités de réussite au probatoire du printemps.
- ◆ **Autonomie et sécurité dans le déplacement en raquettes** : une semaine en janvier et/ou mars. L'objectif de ce stage est de contribuer ou de finaliser les prérequis hivernaux de la liste de randonnées obligatoire.

Vos contacts

Sandrine GAUVRIT - T. 04 92 21 56 17 - s.gauvrit@cci05formation.fr

36 avenue de la République
05100 BRIANÇON - www.cci05formation.fr



 Retrouvez-nous sur Facebook

Cursus Diplôme d'Etat – Accompagnateur en Moyenne Montagne

La formation est organisée et gérée par le CNSNMM.

Avant d'accéder à la formation, composée de l'unité de formation commune à l'ensemble des diplômes de la filière Montagne (FGCMEEESM), de 5 Unités de Formation spécifiques, 2 périodes d'observation et une période de stage en situation professionnelle, il faut réussir l'examen probatoire. CCI 05 Formation vous aide à vous préparer à cet examen.

Préparation au

Diplôme d'Etat Accompagnateurs en Moyenne Montagne

TEST PROBATOIRE
d'entrée en formation

➤

- QCM
- Parcours en montagne

FORMATION GENERALE COMMUNE
1 semaine

UF1 : Animation de sorties à la journée
4 semaines

Observations d'un professionnel en milieu non enneigé
5 jours

Examen : Validation des EPMSP
Exigences préalables à la mise en situation professionnelle

UF2 optionnelle :
Milieu enneigé
2 semaines

Ou

UF2 optionnelle :
Milieu tropical
et équatorial 2 semaines

UF3 : Adaptations à l'effort
1 semaine

Observations en milieu optionnel
10 jours

Stage pédagogique en situation
20 jours

UF4 :
Projet d'action.
1 semaine

UF5 : Secours et itinérances en situations isolées. 2 semaines

Obtention du diplôme après délibération d'un jury plénier

Bulletin d'inscription

Photo

Réservé à CCI Hautes Alpes Formation - Dossier reçu le :

FORMATION*

Intitulé Dates

ÉTAT CIVIL

Nom* Prénom*

Adresse*

Code postal* Ville*

Téléphone* Pays*

E-mail *

Date de naissance (xx/xx/xxxx)* Lieu de naissance

N° Sécurité Sociale*¹ | | | | | | | | | |

Personne à prévenir en cas d'accident (nom + tél)²

VOTRE SITUATION A L'ENTRÉE EN FORMATION * - FINANCEMENT

Salarié (e) Nom et adresse de l'employeur³ :

Etudiant (e) **En Formation**

Travailleur indépendant, précisez :

Inactif **Demandeur d'emploi:** Non Inscrit à Pôle Emploi

Inscrit à Pôle Emploi / Depuis le :

N°identifiant Pôle Emploi :

Allocations Chômage⁴ OUI NON - Jusqu'au

Avez-vous déjà effectué des démarches pour le financement de votre formation ?⁵ OUI NON

- Si OUI auprès de quel organisme ?

Quel est votre niveau d'étude ?

aucun diplôme CAP/BEP Bac Bac +2 Bac +3 ou 4 Bac +5 et plus

Comment avez-vous connu CCI Hautes Alpes formation ?

Internet Relation Pôle Emploi/Mission Jeunes Réseaux sociaux Autre

Covoiturage

CCI Hautes Alpes Formation communique vos coordonnées (adresse, téléphone et mail) aux stagiaires inscrits sur la même formation pour organiser d'éventuels covoiturages. Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette liste, merci de nous en informer par mail.

Date et Signature*

Bulletin à renvoyer à

Par courrier : CCI Hautes Alpes Formation
36 Avenue de la République - 05100 Briançon
Par e-mail : s.gauvrit@cci05formation.fr



Les informations recueillies dans le présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique, destiné à la gestion des formations proposées par CCI Hautes Alpes Formation et à satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à CCI Hautes Alpes Formation au 36 avenue de la République à Briançon.

1. Disposer de votre numéro de sécurité sociale nous permet de déclarer auprès des caisses de sécurité sociale d'éventuels accidents du travail survenus lors de votre période de formation.

2. Ne conditionne en aucun cas l'inscription à la formation. Cette donnée ne sera utilisée qu'en cas d'accident survenu lors de la formation.

3. Si vous êtes salarié(e), nous avons besoin de connaître le nom et l'adresse de votre employeur afin de vous conseiller sur le financement de votre formation par l'entreprise

4. Si vous êtes demandeur d'emploi, nous devons connaître l'étendue de vos droits afin de vous proposer les solutions adéquates en termes de rémunération de la formation

5. Connaître les démarches de financement d'ores et déjà effectuées permettra aux équipes de CCI Hautes Alpes Formation de dresser un diagnostic plus rapide et plus efficace.

Autorisation d'utilisation de photos et/ou de séquences vidéo/voix

Dans le cadre de sa politique de communication institutionnelle, sociale et événementielle, CCI Hautes-Alpes Formation est amenée à prendre et utiliser des photos, images et séquences vidéo/voix qui pourront être diffusées au travers de différents supports et médias écrits et/ou numériques internes et/ou externes. Conformément à l'Article 9 du Code Civil portant sur le respect de la vie privée et aux dispositions de la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, CCI Hautes-Alpes Formation se doit de recueillir le consentement préalable des personnes concernées avant traitement et diffusion de données à caractère personnel. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir compléter et signer la présente autorisation.

Nom _____ **Prénom** _____

autorise CCI Hautes-Alpes Formation à prendre et utiliser des

- Photos*
- Vidéo*
- Enregistrements sonores*
- avec mention de mes coordonnées (nom-prénom)

que j'aurais fournis ou qui auront été réalisés exclusivement par CCI Hautes-Alpes Formation ou par le(s) prestataire(s) qu'elle aura mandaté(s) à cet effet, en vue de la création de supports de communication à caractère non commerciaux tels que :

- Films
- Guides
- Rapport annuel d'activités, rapports et études thématiques
- Reportages (réunions, séminaires, conventions, événements professionnels, foires et salons)
- Newsletter

et qui pourront être diffusés :

- sur support papier
- via l'intranet de la CCI des Hautes-Alpes puis l'intranet régional PACA
- sur les sites internet de CCI Formation www.hautes-alpes.cci.fr et www.cci05formation.fr
- sur les sites des diffuseurs de vidéo en ligne : Youtube, DailyMotion
- sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, Google+)
- diffusion audiovisuelle
- CD, DVD

Date et Signature* (précédée de la mention « lu et approuvé »)

***Réponses et mentions obligatoires**

Les informations recueillies au travers de la présente autorisation ainsi que la base de données photographique, vidéographique et sonore font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel déclaré à la CNIL.

Les photos, images et séquences vidéo-voix seront exclusivement utilisées par CCI Hautes-Alpes Formation et ne seront ni transmises, ni cédées, ni échangées avec des tiers, en dehors de leur diffusion. Leur durée de conservation sera limitée à la finalité de leur communication et des supports de diffusion utilisés.

Conformément à la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, la présente autorisation est révoquée à tout moment et vous pourrez exercer vos droits d'accès, de modification et/ou de suppression de tout ou partie des données vous concernant en vous adressant à :

CCI HAUTES ALPES FORMATION

36 avenue de la République

05100 BRIANCON

Tel. 04.92.21.27.33

www.cci05formation.fr -

contact@cci05formation.fr

N° Existence : 93.05.P.001405

N° SIRET : 180.500.019.00039

Autonomie et Sécurité dans le déplacement en raquette à neige

Questionnaire sur l'expérience montagne enneigée

ETAT CIVIL

NOM Prénom

Lieu de vie actuel : massif, région ou pays

VECU MONTAGNARD

Vos séjours en montagne ont été au cours des dernières années

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> permanents | <input type="checkbox"/> saisonniers |
| <input type="checkbox"/> vacances scolaires uniquement | <input type="checkbox"/> très ponctuels |

PRATIQUE DE LA MONTAGNE ENNEIGEE	Nombre de journées par an sur les 5 dernières années	Dont nombre de journées en autonomie	Dont dénivelé sup à 600m
Raquette à neige			
Ski de rando			